

Organisations départementales des Hauts-de-Seine

















CONTRE la répression anti-syndicale à La Poste

Lors du conflit de 173 jours de grève sur 5 communes des Hauts-de-Seine, la direction de La Poste a tout fait pour empêcher les facteurs et les factrices de revendiquer et d'obtenir gain de cause.

Le bilan répressif dans le cadre de cette grève est sans précédent :

- Olivier Rosay, représentant départemental SUD 75, sanctionné de deux ans de mise à pied,
- **Stéphanie Le Guen**, représentante départementale SUD 75, licenciement prononcé par La Poste et annulé par l'Inspection du Travail,
- **Mohamed Ziani**, représentant CT 92 et CHSCT, licenciement prononcé par La Poste et annulé par l'Inspection du Travail,
- Gaël Quirante, secrétaire départemental SUD 92, licenciement prononcé par La Poste et annulé par l'Inspection du Travail. La Poste, revancharde, oppose un recours auprès du Ministère du Travail.
- Diego Ceccon, représentant SUD Rueil-Malmaison, deux ans de suspension de fonction demandés,
- Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint SUD 92, La Poste demande sa révocation,
- Xavier Chiarelli, secrétaire départemental adjoint SUD 92, trois mois de mise à pied,
- Patricia Avice, représentante SUD La Garenne-Colombes, trois mois de mise à pied,
- Brahim Ibrahimi, représentant départemental adjoint SUD 92, trois mois de mise à pied,
- **Thibault Chevalier**, représentant SUD Bois-Colombes, licenciement prononcé par La Poste, annulé par le Tribunal des Prud'hommes qui ordonne sa réintégration.

Nous usagers, postiers, organisations syndicales, associatives et politiques demandons à La Poste de stopper cette logique répressive que connaissent aussi d'autres syndicalistes et postiers dans d'autres départements.

C'est en supprimant leurs salaires sur de très longues périodes que la direction compte faire taire ces syndicalistes. Les soutenir c'est donc aussi participer à la solidarité financière.

Alors que La Poste a signé un protocole de fin de conflit et que l'Inspection du Travail ou le Tribunal des Prud'hommes ont refusé les licenciements, la direction devrait plutôt renouer le dialogue et annuler toutes les sanctions ainsi que les procédures disciplinaires en cours.

Nous participerons massivement au rassemblement contre la répression syndicale le 30 octobre 2014 au 100 rue Maurice Arnoux à Montrouge (L.4 Maire de Montrouge).

Premiers signataires:

FSU 92, PCF 92, SUD Education 92, Parti de Gauche 92, Gauche Citoyenne 92, Solidaires 92, NPA 92, SUD Activités Postales 92...